



Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734 Fax : (418) 898-2305

Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

Joyeux Noël



AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #269 RELATIF AU BUDGET ET AUX DIFFÉRENTS TAUX

Un avis de motion a été donné afin de présenter le projet de règlement #269 relatif au budget pour l'année financière 2021 indiquant le taux de la taxe foncière, le taux pour l'enlèvement et la destruction des ordures ménagères, des matières résiduelles et putrescibles, le taux pour le ramonage des cheminées et le programme triennal des immobilisations. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil.

PLAN TRIENNAL / ÉCOLE L'ENVOL

La directrice générale présente le plan triennal aux membres du conseil.

PRÉAVIS DE VÉRIFICATION MÉCANIQUE (UNITÉ D'URGENCE / L4095569)

La directrice générale informe les membres du conseil de la vérification mécanique de l'unité d'urgence qui devra se faire avant le 31 janvier 2021.



SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-ÉLOI / MONSIEUR LAURENCE RACINE ET MADAME JINNY CARON / COMITÉ DE RELANCE

La Municipalité de Saint-Éloi subventionne le Comité de Relance de Saint-Éloi pour un montant de 642\$, représentant un montant équivalent au droit de mutation sur la valeur d'évaluation de la résidence, telle que calculée par la directrice générale. La subvention sera versée à Monsieur Laurence Racine et Madame Jinny Caron par le Comité de Relance de Saint-Éloi.

DÉCISION CPTAQ / MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLOI

La commission autorise l'aliénation d'une superficie approximative de 1.1 hectare, correspondant à une partie des lots 5 547 467 et 5 547 567 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Témiscouata. Autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit l'implantation d'un site de collecte et de traitement des eaux usées, d'une superficie approximative de 4 040 mètres carrés, correspondant à une partie des lots 5 547 467 et 5 547 567 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Témiscouata. Rejette le reste de la demande, car non nécessaire. Voir plan illustré joint à la décision.

RÉGULARISATION DES TITRES DE PROPRIÉTÉ DE MADAME ALINE ROUSSEL

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la cession d'une partie de terrain située sur le lot 5 547 111 du Cadastre du Québec;

Attendu que cette parcelle est située dans la zone urbaine de la municipalité de St-Éloi (salle Adélar-Godbout);

Attendu que la rénovation cadastrale a eu pour effet de causer un problème sur le titre de Madame Aline Roussel qu'il y a lieu de régulariser;

Attendu que la municipalité a pris connaissance de l'ensemble du projet et que celui-ci n'apportera aucune contrainte aux activités existantes;

Attendu l'article 6.1 du Code municipal du Québec selon lequel une municipalité ne peut céder à titre gratuit un bien qui lui appartient;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi cède pour une somme de 250\$ à Madame Aline Roussel :

- Une parcelle de 72,4 mètres carrés du lot 5 547 111 représentée sur une description technique préparée par Paul Pelletier, arpenteur-géomètre sous le numéro 9075 de ses minutes, le tout, sans garantie légale et aux risques et périls de Mme Roussel;
- Un droit de passage sur une partie du stationnement municipal sur ce même lot, pour permettre au propriétaire de cette résidence de se rendre à leur garage, le tout, sans responsabilité aucune de la municipalité, d'une largeur d'environ 6,5 mètres et d'une profondeur d'environ 17 mètres à prendre le long de la rue principale et de la limite nord-est dudit lot 5 547 111.

Que monsieur Mario St-Louis, maire, et Madame Annie Roussel, directrice générale, soient et sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour procéder aux transferts en faveur de Mme Alin Roussel devant Me Marc-Antoine Rioux, notaire;

Que tous les frais relatifs à cette cession seront à la charge de Mme Aline Roussel.

Que cette résolution annule par le fait même la résolution #2020-10-138.

BELL / PAIEMENT DE LA FACTURATION FINALE CONCERNANT LE DÉPLACEMENT DES CÂBLES POUR LE PROJET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES, VOIRIES ET ÉGOUTS

Attendu que Bell a finalement complété tous les travaux de déplacement sur le réseau pour le projet de traitement des eaux usées, voiries et égouts;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a passé une résolution #2019-05-74 en mai 2019;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a signé une entente de consentement de travaux en septembre 2019;

Pour ces motifs, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi autorise la Directrice générale à payer Bell au montant de 15 732.65\$ plus taxes pour les travaux de déplacement de fil effectués pour notre projet de traitement des eaux usées, voiries et égouts.



Rapport municipal de décembre 2020



COMMANDITAIRE CLUB DE MOTONEIGE LES PISTOLETS INC.

La Municipalité de Saint-Éloi accepte de verser un montant de 50\$ au Club de Motoneige Les Pistolets inc. afin de mettre une publicité en continu présentée sur écran de télévision pour la saison 2020-2021.

SÛRETÉ DU QUÉBEC / PRIORITÉS LOCALES 2020-2021

La municipalité de Saint-Éloi demande à la Sûreté du Québec de cibler davantage ses interventions sur le territoire de la Municipalité de la façon suivante :

- Apporter une attention particulière au respect des limites de vitesse;
- Intervention dans la zone de 30km/h;
- Faire des infos sur divers sujets dans le rapport municipal par exemple sur les règlements municipaux tel que sur les animaux, les nuisances etc;
- Apporter une attention particulière aux conducteurs de poids lourds;
- Apporter une attention aux événements spéciaux tels que le carnaval et tournoi de balle.

PRATIQUE POMPIER 2020

Attendu qu'une demande a été faite à la Directrice générale afin de diminuer le nombre d'heure des pratiques pour l'année 2020 et pour le salaire annuel à cause de la pandémie de la Covid 19;

Attendu que la Municipalité a adopté une résolution #2020-01-12 concernant une politique afin de rémunérer les pompiers volontaires;

Attendu qu'il y a matière à faire un changement pour l'année 2020 étant donné la pandémie;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi diminue à 25 heures le nombre d'heure de pratique et le salaire annuel sera payé pour 25 heures et ceci pour l'année 2020 seulement.

SIGNATURE ENTENTE RELATIVE À L'ORGANISATION D'UN SERVICE DE LA PROTECTION DES INCENDIES

CONSIDÉRANT QUE toutes les municipalités de la MRC des Basques doivent se conformer avec l'application du schéma de couverture de risques incendies;

CONSIDÉRANT QUE la création d'un tel regroupement aura pour effet d'augmenter considérablement l'efficacité des services incendies tout en diminuant les frais financiers;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités qui ont manifesté leur intérêt et qui feront partis du regroupement sont les suivantes : la Ville de Trois-Pistoles, la Municipalité de Saint-Éloi, la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et la Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de signer ladite entente avec les autres partenaires ;

EN CONSÉQUENCE, la Municipalité de Saint-Éloi autorise Monsieur Mario St-Louis, maire et Madame Annie Roussel, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Éloi l'entente relative à l'organisation d'un service de la protection des incendies et ceci pour un an.

SOUSSION CHAUFFAGE BUREAU MUNICIPAL

Attendu que la Municipalité a demandé une soumission à Camillien Charron Électricien afin de régulariser et tempérer le chauffage au bureau municipal;

Attendu que leur employé est venu voir les installations;

Attendu que Camillien Charron Électricien nous a fourni une soumission pour faire les travaux;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi accepte la soumission de Camillien Charron Électricien au montant de 769\$ plus taxes afin de modifier le chauffage au bureau municipal. Cette dépense sera prise dans le budget 2021.

TAUX D'INTÉRÊT TAXES ANNUELLES

La Municipalité de Saint-Éloi fixe le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la Municipalité à 18%.



Rapport municipal de décembre 2020



MODIFICATION CONTRAT DE TRAVAIL DIRECTRICE GÉNÉRALE

Monsieur le conseiller Jocelyn Côté se retire des discussions.

Attendu que la Directrice générale commence sa 30^{ième} année de service au sein de la Municipalité de Saint-Éloi;

Attendu que les membres du conseil veulent la remercier en bonifiant ses conditions salariales;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi ajoute au contrat de travail de la Directrice générale une semaine de vacance supplémentaire qui sera monnayable en fin de chaque année si la Directrice générale est dans l'impossibilité de l'utiliser durant l'année. Cet avantage est applicable à compter du 1^{er} janvier 2021.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT CYCLISTE

La Municipalité de Saint-Éloi autorise environ 200 cyclistes du secondaire 3 au secondaire 5 de la commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, du Fleuve-et-des-Lacs, des Phares et des Monts-et-Marées à passer sur le rang 2 Ouest vers le rang 2 Est en bicyclette le dimanche 23 mai 2021 vers 15h15.

RAPPORT INGÉNIEUR FQM

La Directrice générale dépose et fait la lecture du rapport de l'ingénieur de la FQM concernant l'inspection du réseau routier, du drainage et des ponceaux de la Route de la Station.

RAPPEL /AVIS À TOUTE LA POPULATION / CABANON DE RECYCLAGE

Plus d'un an c'est écoulé suite à notre communiqué concernant le cabanon de recyclage situé à côté du garage incendie sur le terrain de la municipalité. La municipalité a remarqué une nette amélioration des habitudes de la population mais depuis quelques semaines, nous avons constaté que certains contribuables recommençaient à venir porter leur surplus. La municipalité vous informe que le cabanon est seulement pour le recyclage. Nous ne sommes pas un **ECOCENTRE**. Vous pouvez retrouver toute l'information en arrière de votre calendrier de collecte 2021 pour ce qui est des matières acceptées et refusées. Nous demandons à toute la population un peu de civisme afin de garder notre environnement propre. Merci de votre collaboration. La Municipalité de Saint-Éloi.

RÉSIDENCE MON CHEZ-NOUS

Beau logement à louer avec subvention gouvernementale, 3½ avec services et activités soit : exercice une fois semaine, chorale et autres, chambre fermée, 2 repas par jour, service de ménage, très bien situé, chauffé et éclairé. Pour plus d'informations, communiquer au (418) 898-3214.

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi paie un vinier blanc à la Résidente Mon Chez-Nous afin de contrer l'isolement de nos personnes âgées.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR NOËL ET LE JOUR DE L'AN

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement pour le temps des fêtes. De retour le 4 janvier 2021.

FERMETURE BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-ÉLOI POUR NOËL ET LE JOUR DE L'AN

Veuillez prendre note que la bibliothèque de Saint-Éloi fermera le 20 décembre 2020 et réouvrira le mardi 19 janvier 2021. Meilleurs vœux de santé, de bonheur et bonne lecture à tous. Nous vous souhaitons un très beau temps des fêtes. Vos bénévoles Rachel et Josée.

STATIONNEMENT INTERDIT

Conformément au règlement #204 concernant le stationnement dans les limites de la municipalité, la Municipalité de Saint-Éloi vous rappelle qu'un agent de la paix peut déplacer ou faire déplacer aux frais du propriétaire un véhicule routier en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence. La Municipalité demande la collaboration de tous et de toutes durant l'hiver.



Rapport municipal de décembre 2020



CORPORATION DES LOISIRS DE SAINT-ÉLOI

La Municipalité de Saint-Éloi accepte de verser un montant de 30\$ à la Corporation des Loisirs de Saint-Éloi pour leur concours la Magie des Fêtes en décorant et illuminant vos maisons.

BOÎTES AUX LETTRES

Veuillez prendre note que la municipalité ainsi que l'entrepreneur des chemins d'hiver ne se tient pas responsable des bris de toutes boîtes aux lettres survenus à l'occasion d'opération de déneigement ou d'entretien. Veuillez donc SVP protéger votre boîte postale durant la saison hivernale car aucun recours ne sera pris en considération.

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Éloi est à la recherche de candidats pour combler des postes de pompiers à temps partiel au sein de son Service des incendies. Les candidats recherchés trouveront satisfaction à faire partie d'une équipe dynamique, tout en offrant un service professionnel à la communauté.

CONDITIONS

- Demeurer dans un rayon de 10 kilomètres de la caserne
- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être en bonne santé
- S'engager à suivre la formation de pompier selon la réglementation en vigueur
- Posséder la classe 4A pour la conduite des véhicules d'urgence ou s'engager à l'obtenir
- N'avoir aucun antécédent criminel

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec le chef pompier Monsieur Jonathan Rioux au 418-894-5267 ou à la municipalité au 418-898-2734.

GRATUIT! GRATUIT! GRATUIT! GRATUIT!

Le Service de l'éducation des adultes du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs offre **GRATUITEMENT** à toute la population de la MRC des Basques, une formation en informatique débutant et/ou intermédiaire qui débutera le 19 janvier 2021, à Trois-Pistoles.

Apprenez à : Communiquer en vidéoconférence avec vos proches, Naviguer plus facilement sur internet, Mieux connaître votre ordinateur, Sécuriser vos données personnelles, Faire des achats en ligne, Faire des photos, les éditer, les transférer et les partager, et bien plus encore...

Enseignant : Sébastien Rioux.

Date limite d'inscription : 8 janvier 2021.

Pour s'inscrire : 418 863-7720 #2249

BESOIN DE PARLER? TÉL-AIDE QUÉBEC

Tél-Aide Québec fourni gratuitement un service d'écoute téléphonique et de référence à toute personne vivant notamment de la solitude, de l'anxiété ou de la détresse de même qu'à celle ayant des idées suicidaires.

Accueil, Empathie, Confidentialité, Respect, Non jugement... Ouvert de 9h à minuit 7 jours sur 7.

Sans frais 1-877-700-2433 ou www.telaide.qc.ca

LES BASQUES EN MOUVEMENT

Des partenaires de la MRC des Basques se sont regroupés afin de lancer le projet **Les Basques en MOUVEMENT**. L'objectif est de créer un sentiment d'appartenance et de fierté chez nos citoyen(ne)s, tout en les faisant bouger.

La promotion de la **marche à pieds** a été ciblée comme prioritaire ! La marche est une activité collective qui peut se faire seule, en famille, entre amis, tout en respectant les directives de la santé publique.

Nous sollicitons votre collaboration afin de s'assurer que cette activité soit faite de façon sécuritaire. Le comité a fait faire des brassards réfléchissants qu'ils ont distribués dans chacune de vos municipalités. **Nous vous invitons à venir vous en procurer gratuitement.** Suivez-nous sur notre page Facebook : www.facebook.com/Basquesenmouvement

Mélanie Paquet, Co-coordonnatrice COSMOSS les Basques

agente.2@cosmosslesbasques.org 418-851-6098 ou 418-863-7709 poste 2255



À VENDRE / ÉCHELLE DE TOIT

La Municipalité de Saint-Éloi a à vendre une échelle de toit usagé de 14 pieds de long. La Municipalité doit s'en départir car elle ne passe plus les tests annuels du schéma incendie. Toutes personnes intéressées peuvent faire une offre dans une enveloppe cachetée et envoyée à la Municipalité de Saint-Éloi 183, rue Principale Ouest, Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0 avec la mention « Offre pour échelle de toit ». L'échelle sera vendue au plus offrant et la municipalité demande un montant minimum de 100\$. La Municipalité acceptera les offres jusqu'au 11 janvier 2021 - 15h, pour être ouverte par la suite par Monsieur le Maire accompagné de Madame la Directrice générale.

À VENDRE

À vendre, chaise empilable en bois au coût de 5\$ chaque. Pour information, veuillez communiquer avec Madame Annie Roussel, Directrice générale au 418-898-2734.

AVIS DE RECHERCHE

La Municipalité de Saint-Éloi recherche des sets de lumières de Noël pour mettre dans le gros sapin dans le Parc Jules Lizotte. Si vous en avez et que vous ne les utilisez plus, apportez-les dans le tambour à la Municipalité et nous les installerons l'an prochain afin de rhabiller notre bel arbre. Merci de votre générosité.

COMMUNIQUÉ

La Ville de Trois-Pistoles est heureuse d'annoncer que le bain libre à la Piscine régionale des Basques est de nouveau offert à la population. L'horaire des bains libres est disponible sur le Facebook de la Piscine régionale des Basques ainsi que sur le site internet de la Ville. Il est aussi obligatoire de s'inscrire sur le formulaire prévu à cette fin pour s'assurer d'une place, car le nombre maximal de personnes pouvant nager est fixé à 25 personnes afin de respecter les directives de la Santé publique. Toute personne non inscrite ne pourra pas être admise dans l'aréna. Les horaires sont disponibles jusqu'au 9 janvier 2021.

Tous les détails pour assurer le bon fonctionnement de ces activités en conformité avec les directives liées à la pandémie sont disponibles aux endroits suivants :

Site internet de la Ville : <https://ville-trois-pistoles.ca/service/loisir/index.php#5584>

Facebook de la Piscine régionale des Basques : <https://fr-ca.facebook.com/piscinedesbasques>

PENSÉES

-Parfois, il est préférable de ne rien dire et de laisser le silence s'occuper des choses.
-J'aime les gens qui, pour briller, n'éteignent pas les autres.

Le saviez-vous?



Photo : GreenBlizzard



Achetez-vous des bouteilles d'eau?

Les Québécois sont les plus grands buveurs d'eau embouteillée au Canada (1,5 milliards de bouteilles/an). Or les bouteilles de plastique jetables ont des impacts environnementaux importants:

1. La fabrication et le transport nécessitent l'utilisation de ressources non renouvelables qui émettent une grande quantité de gaz à effet de serre
2. 3 à 5 litres d'eau sont nécessaires pour produire une seule bouteille
3. 80 % des bouteilles se retrouvent dans les sites d'enfouissement ou dans les cours d'eau, alors qu'elles prendront 1000 ans à se décomposer

L'eau embouteillée n'est pas meilleure pour la santé! Au contraire, les règlements municipaux régissant la qualité de l'eau du robinet sont plus sévères que ceux appliqués à l'industrie de la production d'eau en bouteille.

Réduisons donc notre empreinte environnementale en remplaçant les bouteilles de plastique par des gourdes réutilisables!

Visitez notre site internet : obv.nordestbsl.org

